



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 17465

Texte de la question

M. Bernard Schreiner appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation fiscale des veuves. La pension de réversion qu'elles touchent n'est pas cumulable entièrement avec la pension personnelle dont elles bénéficient aussi. Ce non-cumul les prive de l'effort contributif du conjoint disparu. C'est pourquoi, il lui demande si un cumul intégral n'est pas envisageable comme c'est le cas dans la fonction publique.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Schreiner](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17465

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4087